

*41 font la présentation et la qualité de l'écriture*  
**EXAMEN DE DETTE**  
*Partie I : Question : définissez brièvement ce qui suit.*

*10/10*

- 1. L'environnement microéconomique :  
*Tous les acteurs / facteurs extérieurs à l'entreprise qui ont un impact potentiel ou réel sur celle-ci. Il est aussi dit environnement proche ou immédiat.*
  - 2. Barrière à la sortie :  
*Obstacle à la sortie d'un secteur / les coûts ou le monopole à gagner que doit supporter une entreprise lorsqu'elle décide de quitter un secteur d'activité.*
  - 3. Structure du marché :  
*Correspond à la différenciation des marchés en fonction du nombre d'offres et de demandeurs ou de la similitude des produits.*
  - 4. Une force concurrentielle :  
*Tout facteur ou variable menaçant la rentabilité d'une entreprise et empêchant sa croissance de celle dernière.*
  - 5. Une barrière à l'entrée stratégique :  
*Correspond à un obstacle / contrainte mis(e) en place par les entrants installés sur le marché pour empêcher l'arrivée de nouveaux entrants ou un avantage détenu par les firmes en place dans un secteur.*
- Partie II : face aux nouveaux entrants.**

**La grande distribution en France**

La principale barrière à l'entrée dans cette industrie (ce secteur) a été constituée par une réglementation restrictive (notamment les lois Royer et Raffarin), qui a réduit le nombre de sites disponibles et donc exacerbé la concurrence pour les nouvelles implantations. De plus, l'investissement initial est très élevé, notamment en ce qui concerne les systèmes logistiques. Un nouvel entrant n'aurait pas immédiatement accès aux économies d'échelle, considérables au niveau des achats. De même, l'utilisation de marques de distributeur (produits Carrefour, Auchan, etc.), très lucrative, est réservée aux concurrents établis, qui peuvent négocier des